

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 24 février 2023
Délibération n°3

L'An deux mille vingt-trois le vingt-quatre février à 20h30, le Conseil Municipal convoqué le dix-sept février s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : MOREAU Gaëlle - FISCHER Maryline - MOUGIN Rémi - MOUTIER Gérard - KIRKYACHARIAN Luc - HERMITTE Jean-Pierre - SEMIOND Philippe - COQUILLAT Catherine - ALPHAND Thierry - ADISSON Frank - VIESSANT Céline - JEANNE Virginie - CAIRE Maéva - MOSSO Véronique - VERNET Laurent

Absents :

Procurations : BARONNAT Bernard à JEANNE Virginie - ALDEBERT Gérard à SEMIOND Philippe - GRANET Alice à CAIRE Maéva - CARRE-PIERRAT Amandine à MOREAU Gaëlle

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : ACTION CULTURELLE 2023 INTER-BIBLIOTHEQUES DU CANTON DE L'ARGENTIERE-LA-BESSEE

Madame le maire rappelle que l'équipe de la bibliothèque municipale de Vallouise-Pelvoux souhaite reconduire en 2023 une action culturelle, menée conjointement par l'ensemble des bibliothèques municipales du Pays des Ecrins.

Madame le maire rappelle que les manifestations « *Le canton dans la tourmente 14-18* » et « *Partir-(Re)Venir dans les Hautes-Alpes* » organisées en 2018 et 2020 par les bibliothèques municipales des communes membres de la communauté de communes ont été un succès, tant en terme de fréquentation que de valorisation des compétences et des collections de chaque bibliothèque.

Ce partenariat a permis de proposer un programme riche et varié pour tous les publics, et a mis en évidence l'intérêt à travailler ensemble pour tous les acteurs du territoire.

Madame le maire rappelle que le thème retenu pour l'action culturelle 2023 est « *Eau précieuse – eau furieuse* », et donnera lieu à des manifestations prévues du 15 avril au 13 mai 2023 dans chaque bibliothèque municipale participante, sous forme d'expositions, de conférences, de livres ou bibliographies, et de projections de films.

Chaque commune pourra ainsi développer un thème propre, en liaison avec son histoire locale ou autre.

L'objectif principal d'une telle manifestation est de créer une dynamique locale attractive autour des bibliothèques sur l'ensemble du territoire, afin de favoriser l'accès de tous à la culture.

Madame le Maire propose donc au conseil de se prononcer sur la participation de la bibliothèque municipale de Vallouise-Pelvoux à cette future manifestation, et de l'autoriser à signer une convention à cet effet avec la commune de l'Argentière-la-Bessée, annexée à la présente et dont elle fait lecture.

Vu l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Approuve** la participation de la bibliothèque municipale de Vallouise-Pelvoux et de ses animateurs (salariés et bénévoles) à participer à l'organisation de l'action culturelle 2023 inter-bibliothèques du Pays des Ecrins, et à participer aux réunions préparatoires à ce projet ;
- **Précise** que la commune de L'Argentière-La-Bessée gèrera la coordination de l'action culturelle 2023 « *Eau précieuse – eau furieuse* » pour le compte des bibliothèques municipales ;
- **Autorise** Madame le maire à signer la convention prévoyant les modalités pratiques de mise en œuvre de cette action culturelle 2023, jointe à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits.

